

LA POLITIQUE DE L'EAU AU CANADA

L'EAU AU CANADA

- ❖ On a toujours pensé que l'eau était propre, pure et sûre au Canada.
- ❖ Beaucoup de canadiens pensent qu'ils peuvent boire de l'eau de petit cours d'eau ou lac qu'ils rencontrent par hasard sans danger.



QUI EST RESPONSABLE?

- Conformément à l'acte de constitution (1867), les provinces sont les « propriétaires » des sources d'eau et ont d'importantes responsabilités dans leur gestion au quotidien.
- Le gouvernement fédéral est responsable de contrôler l'eau de la « maison fédérale ».



L'eau n'est pas un article sur le plan fédéral au Canada.

- Santé Canada expose des directives pour la qualité de l'eau potable.
- Les provinces contrôlent les normes sur l'eau usée et l'eau potable.
- Les provinces peuvent se conformer aux directives ou elles peuvent les adapter.

LA POLITIQUE FÉDÉRALE

La politique du gouvernement fédéral sur l'eau a été établit en 1987 et n'a pas été mise à jour depuis.

La but de la politique est:

- a) Encouragez l'utilisation d'eau douce d'une façon efficace et équitable et qui sont compatible avec les besoins sociaux, économiques et environnementaux des générations présentes et futures.
- b) Protégez et augmentez la qualité de nos sources d'eau.
- c) Favorisez la gestion et l'utilisation sage de l'eau.

EST-CE ASSEZ CETTE POLITIQUE?

- Le gouvernement fédéral croit qu'il fait assez pour maintenir l'eau à un niveau acceptable.
- Si c'est vrai, pourquoi il y a-t-il eu 765 avis d'ébullition de l'eau et 10 ne pas consommer jusqu'en juin 2007?
- La situation dans les réserves est sérieuse et la gestion des usines de traitement sont sous la responsabilité du gouvernement fédéral.